

Commentaires du MSC à propos des résultats de la discussion informelle du PTPA

Sur le thème du rapport 2019 du HLPE

24 mai 2017

- 1) Le Comité de coordination du MSC est composé d'organisations qui représentent collectivement plus de 380 millions de personnes, dont plus de 330 millions d'agriculteurs, de pêcheurs, de pasteurs, de travailleurs agricoles et d'autres producteurs d'aliments et inclut également de grands réseaux internationaux de consommateurs, de femmes et de peuples autochtones. Le MSC a apprécié le fait que la proposition pour le rapport 2019 du HLPE sur la thématique "Agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition" a reçu le plus grand nombre de voix lors de l'exercice de classement organisé par le CSA ainsi que lors des deux réunions du GTCNL cette année.
- 2) L'agroécologie est une réalité pratiquée par des millions de producteurs alimentaires et de consommateurs. Partout dans le monde, des gouvernements ont élaboré des politiques publiques pour appuyer l'agroécologie, dans l'optique d'encourager des systèmes alimentaires durables et la sécurité alimentaire. Les agences basées à Rome, en particulier la FAO et le FIDA, ont apporté leur soutien aux efforts de ces pays par le biais de programmes et de processus spécifiques. La nouvelle Note du HLPE sur les questions cruciales et émergentes présente l'agroécologie parmi les questions devant être abordées de manière prioritaire par le CSA pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.
- 3) Lors des deux dernières réunions du GTCNL, les 6 février et 2 mai derniers, la grande majorité des participants ont déclaré que le thème du HLPE devrait être recentré et que l'accent devrait être mis sur l'agroécologie et ses contributions à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Au cours de la réunion informelle du 18 mai, plusieurs remarques additionnelles et suggestions alternatives ont été faites en vue de répondre aux différentes préoccupations exprimées par certaines délégations.
- 4) Le MSC a agi dans l'esprit du CSA en contribuant au processus de concertation. Il a fait des propositions et des alternatives de compromis qui incluent:
 - Le MSC n'insiste pas sur le fait de travailler uniquement avec les propositions qui ont remporté le classement et ont été celles les plus soutenues lors des deux réunions du groupe de travail. Le MSC exprime sa volonté de continuer à travailler sur le titre et la portée du rapport basé sur la partie respective de la Note du HLPE sur les questions et cruciales et émergentes.
 - En outre, le MSC suggère de répondre aux préoccupations de certains membres du GTCNL qui ont déclaré que l'agroécologie n'est pas la seule approche novatrice pour des systèmes alimentaires durables. A cet effet, le sujet pourrait être formulé précisément de la manière suivante: «L'agroécologie en tant qu'approche innovante pour des systèmes alimentaires durables favorables à la sécurité alimentaire et la nutrition».
 - De plus, le MSC présente une proposition pour rédiger le titre sous forme de question ouverte: "L'agroécologie – une approche innovante pour des systèmes alimentaires durables favorables à la sécurité alimentaire et la nutrition?" Cela permettrait également de répondre à certaines préoccupations des membres les plus sceptiques du GTCNL.

- Concernant les autres sujets qui ont été récemment introduits dans la discussion en vue d'être combinés avec le thème de l'agroécologie, nous suggérons qu'ils soient proposés dans le cadre du prochain processus PTPA et des discussions sur la hiérarchisation des priorités. L'expérience des dernières années a montré que la portée d'une commande de rapport au HLPE par le CSA doit avoir une orientation claire et un seul thème. Le fait que cette bonne pratique, pourtant appliquée depuis plusieurs années, n'ait pas été utilisée dans le cas du rapport HLPE sur « Développement agricole durable, y compris le rôle de l'élevage », a été largement reconnu comme étant une difficulté à la fois pour le rapport du HLPE et pour le processus ultérieur de convergence politique au sein du CSA.
- 5) Le MSC est profondément préoccupé par la façon dont l'utilisation de soi-disant «lignes rouges à ne pas franchir» a récemment été appliquée dans le but d'empêcher le CSA d'inclure un sujet hautement pertinent dans le PTPA.
- Ceci n'est pas conforme à l'esprit du CSA en tant que principale plate-forme intergouvernementale et internationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Le terme "Ligne rouge" peut avoir un espace et une utilisation spécifique dans un espace de concertation comme de CSA, mais cela inclut également le risque de paralyser ledit espace lorsqu'il est utilisé comme outil à des fins de véto.
 - Dans certaines situations, lorsque des formulations spécifiques sont débattues au cours du processus de négociation au CSA, il peut s'avérer utile que les participants expriment les limites que leurs délégations ne pourront franchir. Dans chaque cas, des raisons très fortes doivent être données en rapport avec ces limites, de sorte que le CSA puisse élaborer une autre formulation sur ce point spécifique afin de trouver un langage acceptable pour tous.
 - Par contre, user d'un vocabulaire de type "c'est une ligne rouge à ne pas franchir" afin de bloquer une thématique hautement pertinente dans son ensemble pour la discussion au CSA ou bien de conditionner explicitement la discussion d'une thématique à la prise en compte d'une autre thématique pose de sévères problèmes au CSA et limite l'espace pour la dialogue politique au plus petit dénominateur. Si plusieurs délégations usaient de cette pratique, le CSA serait effectivement paralysé.
 - Nous souhaiterions rappeler à tous qu'en 2016, le MSC et d'autres ont exprimé de sérieuses préoccupations relatives à la thématique choisie pour le HLPE 2018, et propose quelques ajustements afin de rendre plus pertinent ce rapport pour les millions de ruraux vivant dans la pauvreté. Cependant, on n'a pas tenu compte de ces suggestions et le sujet a été approuvé sans modifications significatives. Le MSC ne l'a pas bloqué et a poursuivi son engagement dans le processus. Nous ne comprenons pas pourquoi on applique maintenant une méthodologie différente.
- 6) Dans le cas des discussions actuelles sur la thématique pour le rapport HLPE de 2019, l'usage problématique des lignes rouges a été malheureusement appliqué et a débouché sur un résultat préliminaire inacceptable de la réunion la semaine dernière.
- Lors de la réunion du GTCNL du 6 février 2017, une délégation a déclaré que l'agroécologie constituait une ligne rouge pour elle. Aucune justification n'a été donnée pour une telle position. Lors de la réunion du GTCNL, le 2 mai, la même délégation a déclaré que tout titre ne mettant l'accent que sur l'agroécologie et n'incluant pas la biotechnologie constitue pour elle une ligne rouge à ne pas dépasser. De nouveau, aucune justification valable n'a été donnée. Ce type de position est la principale raison qui n'a pas permis d'atteindre un consensus au GTCLN.

- A la fin d'un autre débat, sans solution au cours de la récente discussion informelle du 18 mai, la même délégation a présenté une proposition alternative parfaitement cohérente avec les lignes rouges exprimées antérieurement. La proposition inclut le concept de "l'usage de technologies innovantes" comme termes de remplacement pour leur pré-condition, afin qu'on ne discute pas de l'agroécologie sans la biotechnologie. Mais il n'y a toujours pas de raison logique pour relier ces deux sujets très différents. Il n'y a aucune raison non plus pour que ce lien soit obligatoire, ni pour que ce soit désigné comme "ligne rouge".
- 7) Au motif des raisons mentionnées ci-dessus, le MSC, après avoir consulté à nouveau les organisations participantes impliquées dans le processus du PTPA, estime que le sujet proposé par les USA ("*approches agroécologiques et usage de technologies innovantes pour les systèmes alimentaires durables, la sécurité alimentaire et la nutrition*") ne peut pas être accepté. Il est nécessaire d'avoir une nouvelle révision conformément à ce qui a été dit et soutenu par la plupart des membres du GTCNL au cours des derniers mois et en discutant de l'usage approprié et légitime des lignes rouges à ne pas dépasser au CSA, en particulier à l'heure d'identifier les sujets que le CSA devrait pouvoir débattre.
 - 8) Nous avons fait plusieurs suggestions pour des titres alternatifs qui peuvent encore être discutés. Nous sommes également ouverts pour discuter d'autres titres sauvegardant l'importance de l'agroécologie, pour conserver une orientation claire au rapport et permettre au HLPE d'avoir une approche méthodologique cohérente à ce sujet.
 - 9) En ce qui concerne la portée du rapport, le MSC a déjà fait part qu'il était ouvert pour fusionner les éléments de la proposition originale du MSC avec les questions préliminaires sur l'agroécologie, exposées dans la Note du HLPE sur les questions cruciales et émergentes, comme cela a été suggéré par un nombre de délégations lors des réunions précédentes.